

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21865 - 81ÈME ANNÉE

Les syndicats mobilisent

10 septembre : l'intersyndicale appelle à bloquer les attaques sociales du gouvernement



Réunies ce 3 septembre, la CGTR, FO, la FSU, Solidaires et l'Union étudiante 974 ont décidé d'unir leurs forces pour dire non aux « mesures régressives » imposées par le gouvernement Bayrou. Leur appel est clair : dès le mardi 10 septembre, piquets de grève devant les lieux de travail à partir de 7 heures, puis rassemblements devant les préfectures et sous-préfectures dès 9 heures. L'objectif : faire entendre haut et fort que le peuple réunionnais refuse d'être sacrifié sur l'autel de l'austérité.

L'intersyndicale situe la mobilisation du 10 septembre dans un contexte politique brûlant : le Premier ministre Bayrou a choisi de demander un vote de confiance le 8 septembre. Pour les syndicats, cette démarche n'est qu'une tentative de légitimer

une politique qui « piétine plus de 80 ans de luttes sociales et d'acquis conquis de haute lutte ». Ils appellent les salariés, les agents publics et les jeunes à se rassembler dès maintenant en assemblées générales, pour décider ensemble d'une grève reconductible si nécessaire.

Stop aux attaques contre la Sécurité sociale

Les griefs contre la politique gouvernementale sont nombreux. Les organisations dénoncent un plan d'attaques coordonnées contre le monde du travail et les plus fragiles : suppression de deux jours fériés, remise en cause de la cinquième semaine de congés payés, nouvelles restrictions sur les affections de longue durée, multiplication des contrôles sur les arrêts maladie, gel des aides sociales, suppression de

milliers de postes dans la fonction publique d'ici 2026, baisse des revenus des retraités par la fin de l'abattement fiscal de 10 %. Autant de mesures qui, selon elles, « s'en prennent aux fondements mêmes de la Sécurité sociale et à la dignité des travailleurs ».

Le symbole le plus explosif reste la question des retraites. Après la réforme imposant le départ à 64 ans, l'intersyndicale souligne que : « Retraite à 64 ans, c'est NON, et 62 ans c'est déjà trop ! » À La Réunion, où l'espérance de vie en bonne santé est inférieure à celle de France, cette contre-réforme est vécue comme une véritable injustice.

Application de toutes les conventions collectives, hausse généralisée des salaires, garantie d'un vrai emploi et d'un logement décent pour tous

Mais la contestation ne s'arrête pas là. Les syndicats pointent du doigt la vie chère et l'utilisation des fonds publics. Plus de 500 millions d'euros ont été accordés en aides aux entreprises à La Réunion, sans qu'aucun emploi supplémentaire ne soit créé, dénonce l'intersyndicale. Elle exige au contraire l'application de toutes les conventions collectives, une hausse généralisée des salaires, la garantie d'un vrai emploi et d'un logement décent pour tous, ainsi que

le maintien de la surémunération des fonctionnaires en congé longue maladie.

Transformer l'indignation en action collective

Pour les syndicats, il est temps de rompre avec un modèle économique et social qui enrichit une minorité et appauvrit la majorité : « Les Réunionnais ne doivent pas payer la facture des cadeaux faits au patronat et aux actionnaires », La bataille pour l'égalité réelle avec la France passe par des services publics renforcés, un accueil digne de la population et une redistribution plus juste des richesses produites.

À l'heure où le gouvernement multiplie les annonces contre le monde du travail, l'appel du 10 septembre résonne comme un avertissement : si les travailleurs s'unissent, s'ils occupent les piquets et remplissent les places, ils peuvent bloquer la machine à broyer les droits sociaux. L'intersyndicale appelle à transformer l'indignation en action collective : « Ne laissons pas brader nos droits ! Ensemble, faisons reculer ce gouvernement. »

Le rendez-vous est donné. Le 10 septembre, c'est toute La Réunion qui est appelée à descendre dans la rue pour défendre ses acquis, refuser les reculs sociaux et construire une société plus juste.

« Fane pagote dsi shomin in moune » : in kozman pou la rout.

Médam é méssyé, kozman-la, néna lontan mwin la antann mé mi koné pa oziss si koméla i antann ankor sa. Pétète dan la boush in vyé moune é ankor pars koméla bann vyé moune néna kozman modèrn. Antouléka sète-la i vé dir néna lontan sa la éspassé.

Astèr si ni poz konm késtyon si i fo anploiye ali sansa obliye ali. Fransh vérité, mi di pa i fo pa anploiye bann kozman lontan pars souvan zot lé imazé é kan i ranplass azot par in ote kozman sète-la lé pli franssé ké fonssé.

Antouléka lé pa pars lo kozman lé anssien k'i fo obliye ali. An kontrèr mi panss i fo anploiye ali konmsa léspri la lang i kontinyé viv avèk li.

Alé ! Mi kite azot rofléshir la dsi é ni retrouv pli dvan sipétadyé.

Justin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr
Raymond Vergés

81e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau

2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

En attendant le retour du train

Car Jaune : nouvelle convention pour rendre les bus interurbains plus attractifs et accessibles à La Réunion

La Réunion a franchi hier une étape majeure dans sa politique de mobilité avec la signature de la nouvelle convention de délégation de service public du réseau Car Jaune. Conclu pour une durée de sept ans, jusqu'en 2032, ce contrat d'un montant de 232,2 millions d'euros sera porté par Cap Run, Transdev Services Réunion et le GIE Activ, regroupant dix transporteurs locaux. L'objectif est clair : faire du Car Jaune un pilier incontournable de la mobilité réunionnaise, en améliorant l'offre, la qualité de service et l'accessibilité pour tous.

La présidente de Région, Huguette Bello, a rappelé l'urgence d'agir : « Nos routes saturées affectent la vie des familles et freinent notre économie. Nous devons offrir aux Réunionnais des alternatives crédibles à la voiture individuelle. » Si le projet ferroviaire demeure l'horizon 2030, la Région entend, dès maintenant, renforcer les transports collectifs routiers. Après la gratuité instaurée pour les chômeurs, étudiants et stagiaires, et le renouvellement de la flotte avec 83 nouveaux cars (dont 11 à étage), cette convention marque une nouvelle ambition.

Augmentation de la fréquence

Le plan 2025-2032 prévoit une restructuration progressive du réseau, avec des lignes express, une fréquence accrue aux heures de pointe et la mise en place de Cars à Haut Niveau de Service (CHNS). Dès décembre 2025, l'offre augmentera de 10 %, soit 40 voyages supplémentaires par jour. En 2026, la deuxième phase introduira un service express entre Saint-Denis, Saint-André et Saint-Paul, avec un car toutes les 15 minutes en heure de pointe et des voies réservées. D'ici 2028, une troisième phase étendra le dispositif aux axes Saint-André/Saint-Benoît et Saint-Paul/Saint-Pierre, portant l'augmentation globale de l'offre à 15 % supplémentaires.

Préparer les esprits au retour du train

Au-delà des chiffres, cette convention traduit une

vision : rapprocher la mobilité des enjeux sociaux et environnementaux. Flotte moderne, accessibilité tarifaire, confort accru et réduction des temps de parcours : tout est pensé pour inciter les Réunionnais à adopter le transport collectif.

Il s'agit de préparer les esprits au retour du train, annoncé par la feuille de route adoptée la semaine dernière par l'État et les collectivités.

M.M.



Oté

Banna i rod-ré pa vol noute afèr-la ?

Mézami, si konm mwin, zot lé in pé kiryé é si zot i sava in pé dsi linternet, sirésèrtin zot la romark in n'afèr la pa promyé foi mi anparl. An pliss sa i fé avèk l'ède l'érop é gouvèrnman franssé i fé konmsi li lé pa la avèk sa.an in mo talèr nou sar kite pou noute biskuite. Zot i koné réshofman klimatik-sansa dérègloman si zot i vé-sa néna partou si tèlman Paul Vergès la tir signal d'alarm avan toulmoune pou dir i fo ni pran prékossion. Pran prékossion pou kossa ? Pou in bonpé zafèr antouléka é mèm dé shoz lété pa prévi.

Kossa lété pa prévi ? Lété pa prévi bann demoune dann nor, téi sar kapar bann prodikssion lo sid é poitan sé sak ni oi l'apré fé dsou noute zyé. Inn foi an pliss nou néna in kou d'rotar Pou kossa mi di sa ? Kan nou l'aprann bann prodiktèr shanpagn té apré ashète bann térin pliss o nor, nou téi kass pa la tête pou sa. Kan nou la antann laba dann la sardaigne l'érop té apré ède bann plantèr plante zanana nou la pa bouzé... Gouvèrnman La franss non pli.

Kan bann demoune dann kontour la méditerrané la komanss plante zavoka nou la pa bouzé, gouvèrnman non pli. Kan la komanss plante la vaniye laba dann la Brotagn la fé dsi nou konm lo dsi fèye sonz. Sirésèrtin bann nordiste i vé pran noute prodikssion é anpliss zot néna lo moiynin sète l'érop é tarde pa l'érop i protèz banna kont noute léspourtassion nou nou lé kapab arienk gingn kou d'frin pou léspourtassion é pa konte l'anvayisman.

Mi rapèl in tan téi apèl zanbérik lo pti bèztamèr pars téi pran la plass noute lantiye in pé apré la guèr... Astèr kossa i fo ni fé ? Si ilèss La franss li done la min pou tyé noute prodikssion konm li la fé pou noute kann. Sépa si lo tan bèztamèr i sava pa rovnir ankòr.

A bon antandèer salu !

Justin